

## QUESTIONS DE TACTIQUE

(Suite et fin)

Pour démontrer la possibilité de réussite de ces entreprises, il n'est pas mauvais d'examiner rapidement le mouvement coopératif anglais dès son origine et de le comparer au mouvement actuel.

Nous avons devant la mémoire le cas des *Equitables Pionniers de Rochdale*, près Manchester. En 1844, les tisserands de cette ville soutiennent une grève, mais sans succès. Découragés de ce côté, ils se rabattent sur un autre. Nos 28 pionniers n'étaient pas riches — au contraire ; aussi, au lieu de déposer d'un coup dans la caisse de leur société la première mise de fonds, ils versent *chacun* seulement 4 sous par semaine et finalement montent leur magasin.

A la fin de 1844, ils avaient 550 francs de bénéfice ; en 1880, 4.200.000 francs ; et en 1891, 4.300.000 francs. Le nombre des pionniers a évidemment aussi progressé, de 28 en 1844, à 10.613 en 1880, et à 11.547, en 1891.

En Angleterre, les sociétés coopératives sont fédérées. Elles s'approvisionnent à des magasins de gros, (Wholesale), qui sont admirablement bien organisés. Ces magasins ont des usines, des manufactures, des fermes, et possèdent, comme celui de Manchester, jusqu'à 7 navires à vapeur pour aller chercher dans les pays de production directe, le blé, la viande, le café, le thé, la laine, le beurre, etc., etc.

Aussi les progrès coopératifs sont à ce point merveilleux que là-bas, en 1896, il y avait 1.492.371 familles associées (soit 1/6 de la population anglaise) ayant bénéficié, *en cette seule année*, de 158.437.500 francs de bénéfices nets, et que le capital s'élevait à 265.808.750 fr.

En France, nous n'en sommes pas encore là ! C'est pourtant chez nous que Fourier, le premier, a préconisé le système coopératif. Fourier fut très étonné, lors d'un voyage à Paris, de payer une pomme dix sous, alors que chez lui, en Normandie, ce fruit était vendu deux sous la douzaine ! Le fait qu'un objet pouvait être vendu soixante fois plus cher que son prix de production lui révéla l'existence d'un rouage défectueux dans le mécanisme de la société. Il se promit de la découvrir et d'y suppléer.

Après avoir cherché, Fourier trouva que ce vice résidait dans le trop grand nombre d'intermédiaires.

Les intermédiaires ont, en effet, pour spécialité de ne rien produire, mais de vivre aux dépens d'abord des producteurs et ensuite des consommateurs. Ils grugent cyniquement les uns et les autres, sans profit d'ailleurs pour eux-mêmes, puisque leur nombre est si grand que leur parasitisme ne trouve pas à se satisfaire convenablement.

Leurs méfaits sont tels que nous en arrivons à acheter certains produits à des prix absolument fantastiques. Ainsi :

Les oranges d'Espagne ou d'Algérie valent 25 francs le mille; les marchands les revendent 200 francs, soit environ huit fois plus que leur valeur initiale.

Certains vins d'Italie valent sur place 6 fr. 50 l'hecto, le commerce en gros les achète 48 francs et les revend de 70 à 80 fr.; soit quinze fois leur prix d'achat.

Ainsi de suite dans toutes les branches de la production.

Une bouteille de vin du Midi est vendue par le propriétaire 0 fr. 15 ou 0 fr. 20 aux intermédiaires, le consommateur la paie 1 franc à Paris.

Notre système de distribution n'est que le système du gaspillage le plus effréné. Ce qui est perdu, au détriment des consommateurs, est absorbé par les droits de douane, du fisc, les frais onéreux et superflus de transport, les commissionnaires, les intermédiaires et les capitalistes.

Les propriétaires-producteurs sont aussi bien volés que les consommateurs. Mais comme tout l'attirail parasitaire, qui écrase la société tout entière, est nécessité par le désir constant des propriétaires de conserver leurs privilèges; comme l'autorité disparaîtrait forcément avec la propriété privée; comme l'autorité n'aurait plus de raison d'être dans une société où la propriété serait « commune à tous », les propriétaires sont principalement responsables de tout le désordre et de tous les crimes du système économique actuel. Aussi devons-nous sans cesse avoir pour but la suppression de la propriété privée et de l'autorité.

La Révolution Sociale, seule, peut nous débarrasser de ces deux chancres rongeurs. Mais, dès maintenant, et tout en nous fortifiant, nous pouvons travailler à éliminer, en totalité ou en partie, les 4,500,000 boutiquiers de France, — car ce sont, eux aussi, des propriétaires, donc nos ennemis, à qui cette opération fera, d'ailleurs, goûter toutes les « joies du salariat ».

Les marchands et les intermédiaires renchérissent de 35 0/0 en moyenne le coût de la vie. Les 38,000,000 de Français dépensent pour vivre 30 milliards par an, la suppression des inter-

médiaires ferait bénéficier les consommateurs de 10 milliards par an environ, soit trois fois le montant de l'impôt. Mais comme tous les agents de la distribution ne peuvent pas disparaître sans compromettre celle-ci, on peut estimer à « deux fois et demie le montant de l'impôt », l'économie réalisée par la suppression des rouages inutiles. Cela, « si nous le voulons », nous pouvons le gagner demain (« car c'est toujours nous qui payons »), en utilisant les associations coopératives de consommation.

Certains camarades se désolent d'avance sur le sort des « pauvres intermédiaires ». Ils ne s'apitoient pas sur le nôtre, eux, lorsque nous chômons. Nous ne sommes pas assez riches pour nous offrir des générosités « vaines », puisque si nous ne les supprimons pas, le grand capital ne manquera pas de les dévorer.

En économie sociale, le sensiblerie n'est pas de mise. Les économistes officiels n'en font pas et rappelons nous « toujours » que Malthus est leur maître.

\* \* \*

Les avantages du système coopératif sont encore nombreux. Les associations coopératives de consommation font « mieux vivre », parce qu'elles s'approvisionnent aux meilleures sources. Exemple : la « Moissonneuse », de Paris, qui achète directement 30,000 hectos de vin aux propriétaires du Languedoc.

Leurs employés, n'ayant pas intérêt à frauder, ne fraudent pas. Et c'est là un grand avantage; car, chez les petits débiteurs, le consommateur est réduit à absorber quantité de produits avariés. Tels que :

« Le pain au plâtre, à l'alun, à la chaux », ne contenant pas le quart des aliments nutritifs nécessaires;

« Le vin à la fuschine, à la rose trémière », etc., etc.;

« Le café de pois chiches ou à l'argile moulée »;

« Le chocolat à la brique, sans cacao »;

« L'absinthe au sulfate de cuivre et au sous-acétate de plomb »; etc., etc. Tout un volume ne suffirait pas à signaler les méfaits du commerce.

L'association coopérative fait disparaître la fraude, « car elle n'est pas une forme commerciale ».

Nous avons tous entendu parler du « Truck-System ». C'est un « truc » des patrons pour enlever d'une main au salarié ce qu'il lui donne de l'autre. Dans ce but, les ouvriers sont tenus

d'acheter leurs vivres dans le « tommy shop » ou dans l'économat des patrons et ceux-ci retirent de cette pratique d'« honnêtes » bénéfices.

En Angleterre, où le « Truck-System » sévissait très rigoureusement, le Parlement a fini par voter des lois contre cet abus. Malgré toutes les lois et toutes les amendes portées sur le *papier* du Code Pénal, le mal se montra bien souvent, jusqu'au jour où les salariés se décidèrent à être leurs propres vendeurs.

A la Grand'Combe actuellement, les mineurs réclament aux députés socialistes l'abolition de l'économat de leur Père (c'est ainsi que, dans le pays, ils appelaient l'exploiteur Graffin..... avant la grève). Il est possible que, dans vingt, vingt-cinq ou cinquante ans, les députés, même les plus conservateurs, affolés par le spectre révolutionnaire, votent la suppression des économats et aussi toutes les lois ouvrières, — quitte à ne pas les appliquer après; mais, en l'occurrence, le plus sage pour nos camarades serait encore d'être « immédiatement » leurs propres émancipateurs. Les Anglais se sont sauvés eux-mêmes et ils s'en trouvent bien.

Les sociétés coopératives gagnent les femmes aux questions sociales. Et ceci est louable; surtout si nous avons la bonne idée de les déléguer à la surveillance ou à l'administration des magasins.

D'après Fourier, le progrès d'une société pouvait être mesuré par l'extension des droits accordés à la femme. Il y avait dans cette opinion beaucoup de vérité.

L'égalité économique des sexes est déjà réalisée dans les syndicats; il faut la compléter dans nos coopératives.

Les associations de consommation doivent prélever une partie de leurs gains pour l'instruction de leurs membres. Après la nourriture du corps vient celle de l'esprit.

Plus instruits, nous deviendrons meilleurs, et, en tout cas, nous serons mieux armés pour soutenir nos revendications. Le temps consacré à l'étude sera mieux employé qu'à l'intoxication par les « poisons » des débits.

Les associations coopératives de consommation tendent à abolir les conflits créés par la concurrence. Elles sont toutes libre-échangistes; elles ont intérêt à se fédérer dans chaque nation d'abord et dans toutes les autres ensuite.

L'Alliance coopérative internationale existe. Lorsque la coopération sera très étendue, elle aura une excellente influence

sur les gouvernants, en s'opposant aux conflits engendrés souvent par ceux-ci, dans des buts de conquête ou de rapine.

La coopération crée un capital collectif de main-morte laïque, accessible à tous ; ce capital est formé au détriment des parasites : capitalistes ou intermédiaires. Et c'est déjà la réalisation d'une part de communisme dans la société actuelle. Grâce à la coopération, les hommes ont des intérêts communs et cela les pousse à s'aimer et à s'entraider. *Tous pour un : Chacun pour tous*, telle est en effet la devise des coopérateurs.

Dans le but d'augmenter ce capital commun, les sociétaires versent une partie des bénéfices au fonds de réserve. Ce fonds s'accroît peu à peu et permet aux coopérateurs de produire, dans leurs magasins, les objets nécessaires à leurs besoins, comme en Angleterre et en Belgique, où les coopérateurs font eux-mêmes leurs souliers, leurs habits, leur farine, leur savon, etc., etc. ; plus tard, lorsque ce capital commun s'accroît encore, ils achètent des fermes, des champs où ils élèvent eux-mêmes leur bétail et produisent leurs fournitures agricoles et commerciales.

Cela a été partiellement réalisé en Angleterre, où les coopératives de consommation ont ainsi fait la conquête :

- 1° De l'industrie commerciale ;
- 2° De l'industrie manufacturière ;
- 3° De l'industrie agricole.

\*\*\*

L'association coopérative de consommation est la base du système « néo-coopératif », — ainsi appelé parce qu'il prend sa base d'action dans le peuple *tout entier*, qu'il nous intéresse *tous*, à l'encontre du coopératisme égoïste, dont j'ai montré les vices et les défauts dans le « *Coopératisme devant les écoles sociales* ».

Le Néo-Coopératisme a pour but de grouper tous les prolétaires, sans distinction d'opinions religieuses ou philosophiques. Son immense avantage est d'offrir un asile aux victimes des colères patronales.

En Belgique, les sociétés coopératives abritent tous les militants du parti socialiste.

Dans ce pays, elles sont très particularistes. D'un côté, les associations catholiques ; de l'autre, les associations socialistes. Ces divergences sont déplorables ; car elles paralysent l'action économique des masses, absolument comme si les syndicats se scindaient en autant de fractions qu'ils renferment d'opinions contraires.

Pour éviter cet ennui, le mieux est encore de laisser à chaque syndiqué-coopérateur la libre disposition de ses bonis (sauf ceux sur lesquels il ne peut s'élever de controverse).

Le Néo-Coopératisme doit être l'école de la liberté. Pour nous, qui comprenons la nécessité de la Révolution sociale, nous pensons que la libre discussion doit *partout et toujours* se produire. Nous avons examiné la Société dans ses œuvres vives et nous avons conclu à sa transformation radicale. Nous devons réfuter toute objection contre nos vues et nous estimons préférable, au silence mortel et stagnant actuel, les attaques loyales de nos adversaires, car ainsi nous avons quelque chance de convaincre nos frères de labeur mal éclairés.

En agissant dans le sens libertaire, lorsque le Capital voudra nous briser, — car cela viendra tôt ou tard, dès qu'il nous trouvera trop forts, — il se heurtera contre *tous* les prolétaires unis et il y a quelque chance pour qu'il n'ait pas le beau rôle dans l'aventure.

Déjà, en Angleterre, lors de la fameuse grève du Yorkshire, les mineurs de toutes les écoles, de toutes les sectes se sont repliés dans la coopération, pour la défense de leurs intérêts de classe. La Wholesale de Manchester leur a donné 125,000 francs et a fait un crédit de plus de 1 million aux petites coopératives locales. Et cela est d'un bon augure, pour le jour du règlement des comptes avec nos exploités.

En Belgique, l'Etat, poussé par le petit commerce, a commencé la guerre contre la coopération. A Gand surtout, le mouvement se dessine très nettement contre le *Vooruit* (coopérative socialiste). Mais là, le gouvernement belge hésite à exécuter ses menaces; car, à côté des coopératives socialistes se dressent des coopératives catholiques, qui seraient aussi détruites, si les autres l'étaient. Et le jour où l'Etat voudra poursuivre jusqu'au bout sa campagne, *tous* les coopérateurs lésés dans leurs intérêts de classe, se révolteront contre lui. Ainsi sera démontrée l'inanité de nos dissensions politiques ou religieuses — qui sont seulement profitables aux politiciens de tous les partis et aux prêtres de toutes les religions.

Devenons donc mutualistes et coopérateurs; attirons les masses vers nous; augmentons notre puissance économique par l'entente; voyons les causes de nos maux; montrons-les à nos camarades moins conscients que nous; affaiblissons nos adversaires en leur arrachant chaque jour un peu de leur pouvoir économique (le seul important) et, lorsque le Capital,

désespéré de voir ses anciennes victimes lui échapper, voudra ressaisir ses privilèges compromis, opposons lui la solidarité de nos intérêts, de nos énergies et de nos haines; luttons alors jusqu'au bout pour l'émancipation intégrale de nos amis et de nos ennemis même! — Mais pour tout cela, *d'abord*, unissons-nous!...

A.-D. BANCEL.

---

La distribution des prix aux apprentis patronnés par le Conseil des Prud'hommes et des récompenses à l'Exposition nationale ouvrière de Rouen a eu lieu dimanche dernier 8 août, à neuf heures du matin, à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Reinaud, maire de Nîmes, assisté de M. Gallois, secrétaire général de la Préfecture, de MM. Charles Mathieu, adjoint, Benoît-Germain, président du Conseil des Prud'hommes, l'Inspecteur d'Académie, de la plupart des membres du Conseil des Prud'hommes et de la Bourse du Travail.

Un discours plein d'à-propos a été prononcé par M. le Maire, puis d'autres par M. Benoît-Germain et le secrétaire de la Bourse du Travail.

Nous regrettons vivement que le défaut de place nous empêche absolument de pouvoir les donner in-extenso dans ce numéro.

Remercions vivement M. le Maire, M. Benoît-Germain et les Membres du Conseil des Prud'hommes, d'avoir pris en considération la demande de la Bourse du Travail, en donnant cette solennité dans la Bourse, et remercions également MM. Gallois, l'Inspecteur, Charles Mathieu d'avoir assisté à cette cérémonie ouvrière.

Des applaudissements ont accueilli les discours et les lauréats.

---

## OUVRAGES REÇUS

---

MUSÉE SOCIAL. — Circulaire n° 15 série A. — **Le mouvement syndical en France et le Congrès corporatif de Tours**, du 14 au 19 septembre 1896. Ce rapport sur le mouvement syndical est l'œuvre du Vice-Président de la section des missions et enquêtes, M. Jean Bourdeau qui assistait aux Congrès de Limoges et de Tours.

Nous engageons vivement tous nos camarades à le lire attentivement.

---

*Ce Bulletin est fait par des ouvriers syndiqués.* (Décis. Congrès typ. de Marseille).

---

Le Gérant : G. GIGNOUX.

Nîmes. Imprimerie Roger et Laporte, Vve Laporte, suc<sup>r</sup>, r. Stes-Maries, 7. — 1699

Fédération du Bâtiment, du 15 au 18 septembre.  
Congrès des Syndicats (Confédération nationale des Cham-  
bres syndicales et Groupes corporatifs), du 20 au 25 septembre.

Camarades,

De nouvelles décisions pour l'émancipation du travail sur-  
giront des délibérations des Congrès de Toulouse.

Aucune réaction ne fera reculer les Syndicats toulousains,  
qui tendent leurs mains à leurs frères de labeur des autres  
villes, et c'est avec confiance que nous poussons ce cri :

Tous à Toulouse!

Vive le Travail émancipé!

Vive le Proletariat libre!

La Fédération nationale des Bourses du Travail nous a  
adressé la circulaire suivante :

Citoyens,

Acceptant l'invitation d'organiser les Congrès de 1897, nous  
vous serions reconnaissants de nous indiquer, d'ici au 20 août,  
quelles sont les questions que vous avez à soumettre pour  
l'élaboration de l'ordre du jour :

Nous vous donnons ci-après les questions présentées par le  
Comité Fédéral des Bourses :

- 1° Rapport moral et financier du Comité, exercice 1896-97;
- 2° Rapport particulier et rapport d'ensemble sur la force et  
le fonctionnement des Bourses fédérées ;
- 3° Résultat du Référendum sur le siège fédéral ;
- 4° Recherche des moyens à employer pour étendre la pro-  
pagande des Bourses du Travail, — propagande agraire ;
- 5° Y a-t-il lieu d'envoyer chaque année une délégation en  
Algérie ? si oui, quelles mesures ordonne le Congrès ?

Nous osons espérer que vous tiendrez compte de la date qui  
nous sépare du Congrès; en nous répondant le plus tôt pos-  
sible, vous nous faciliterez notre tâche pour l'élaboration de  
l'ordre du jour définitif qui vous sera communiqué à bref  
délai.

La Fédération nationale des corporations ouvrières du Bâti-  
ment, s'inspirant des résolutions votées l'an dernier à Tours,  
ne tiendra cette année, à Toulouse, qu'un Congrès purement  
administratif, les questions d'intérêt général pouvant et devant  
être résolues par le Congrès corporatif des Chambres syndi-  
cales.

La Bourse de Nîmes a, dans sa dernière réunion, nommé  
une Commission spécialement chargée d'étudier les questions  
à l'ordre du jour du Congrès.